

GUIDE DES ETUDES

2023/2024

Licence STAPS

EM / Éducations par le sport

3ème année

LIEU DE FORMATION

Centre Universitaire de la Mi-Voix
50 rue Ferdinand Buisson
CS 80699
62228 CALAIS Cedex

Responsable d'année : David Sudre
Président de jury: Guillaume Duchateau

Secrétariat Pédagogique : Coralie Callens
☎ : 03.21.46.36.11 Fax : 03.21.46.36.69
courriel: coralie.callens@univ-littoral.fr

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023/2024

Rentrée universitaire : Lundi 04 septembre 2023

Interruption pédagogique : du samedi 28 Octobre 2023 au lundi 06 novembre 2023 au matin

Vacances de Noël : Du samedi 23 décembre 2023 au Lundi 08 janvier 2024 au matin

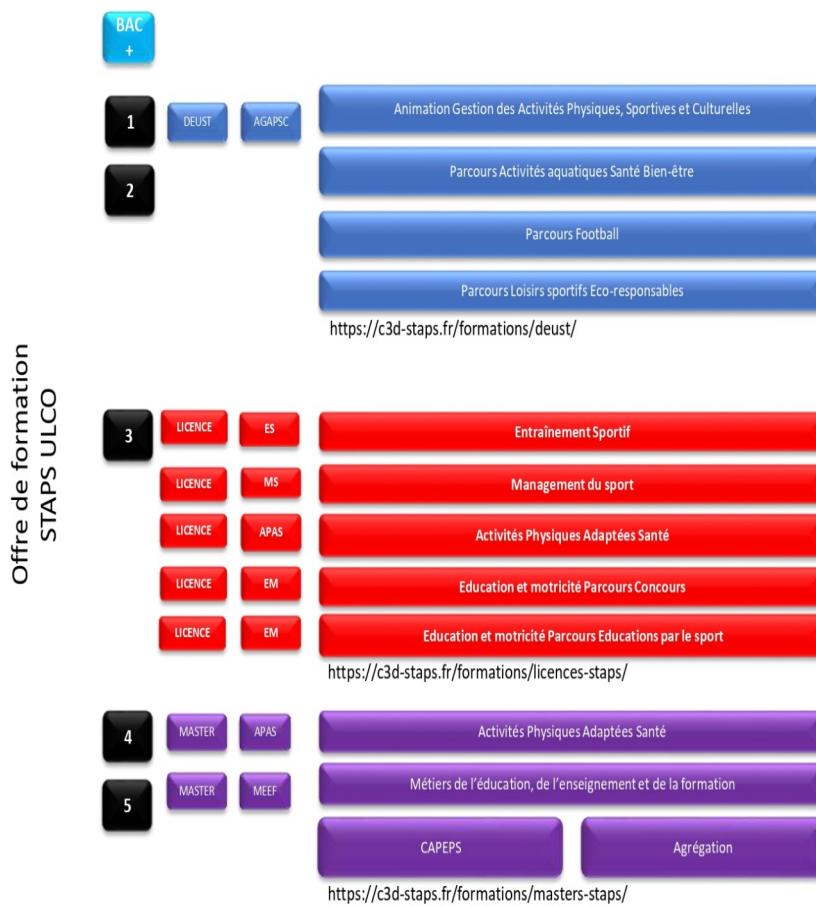
Vacances d'Hiver : Du Samedi 02 Mars 2024 au lundi 11 Mars 2024 au matin

Vacances de Pâques : Du Samedi 20 avril 2024 au Lundi 06 mai 2024 au matin

Jours fériés (pour information) :

- Mercredi 1er novembre 2023
- Samedi 11 Novembre 2023
- Lundi 01 avril 2024 (Pâques)
- Mercredi 1er mai 2024 (Fête du travail)
- Mercredi 08 mai 2024 (Fin de la Guerre 39/45)
- Jeudi 09 mai 2024 (Ascension)
- Lundi 20 Mai 2024 (Pentecôte)

A) Offre de formation



B) Equipe pédagogique et administrative

Secrétaire pédagogique L1 et L2 STAPS, Deust Aquatique site de Calais:

Centre Universitaire de la Mi-Voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS

Sophie VARENNE stapscc@univ-littoral.fr

Tél. : 03 21 46 36 44

Secrétaire pédagogique L2 EM site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS

Pauline Ledet pauline.ledet@univ-littoral.fr

Tél. : 03 21 46 36 92

Secrétaire pédagogique L3 APA, MS, Master APAS et MEEF STAPS site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS

Albane BASSEZ stapscc@univ-littoral.fr

Tél. : 03 21 46 36 45

Secrétaire pédagogique L3 EM, EDS site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS

Coralie CALLENS coralie.callens@univ-littoral.fr

Tél. : 03 21 46 36 11

Secrétaire pédagogique Deust Foot site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS

Marie Boin marie.boin@univ-littoral.fr

Tél. : 03 21 46 36 06

Coordinatrice L1 STAPS et secrétaire pédagogique site de Dunkerque :

Emilie PIGNATELLI stapsd@univ-littoral.fr

Tél. : 03 28 23 68 32

Secrétaire pédagogique L1 site de Boulogne/Mer et chargée de Démarche qualité :

Centre Universitaire Saint Louis – Rue Saint Louis - 62200 BOULOGNE SUR MER

Anne-Charlotte NAVET stapsbg@univ-littoral.fr

Tél. : 03 21 99 41 25

Coordinatrice DEUST 1 – 2 (Pôle LONGUENESSE) et secrétaire pédagogique D1, D2, L1 :

Centre Universitaire Universitaire Descartes - Avenue Descartes - BP 99 – 62968 LONGUENESSE Cedex

Audrey CANDAES stapsso@univ-littoral.fr

Tél. : 03 21 38 87 22

C) Services à l'étudiant

a) Aide à la réussite

Faciliter la réussite des étudiants est l'une des grandes priorités de l'ULCO! Chez nous c'est le Pôle Réussite et Vie Étudiante, qui regroupe le BVEH (Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap) et le BARE (Bureau d'Aide à la Réussite Étudiante) qui gère tous les dispositifs d'accompagnement mis en place à l'ULCO, vous pouvez les découvrir ci-dessous :

<https://www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/>

Le PRREL-FSE Réussite (Programme Régional de Réussite en Etudes Longues) est un dispositif qui allie du tutorat de la part d'étudiants en années supérieures et de la remise à niveau dans les matières fondamentales de votre formation, effectuée par un ou plusieurs enseignant(s) en fonction des besoins du groupe ! Il est accessible sur dossier de candidature, et s'adresse prioritairement aux étudiants provenant de Bac Technologiques, aux boursiers ou aux

bacheliers n'ayant pas les pré requis de la formation dans laquelle ils arrivent. Il a pour but de booster les étudiants et de les faire réussir dans la voie qu'ils ont choisie !

Pour plus d'informations sur le PRREL, rendez-vous sur le lien :

<https://www.univ-littoral.fr/prrel-fse-reussite/>

b) Service commun des Activités physiques et du sport universitaire (SUAPS)(FFSU)

Le SUAPS a pour mission d'organiser et promouvoir les activités physiques et sportives à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

- Il organise les programmes des activités physiques et sportives sur l'ensemble des sites universitaires de l'ULCO pour les étudiants et le personnel.
- Il aménage les horaires de ces activités.
- Il gère l'utilisation des installations sportives de l'ULCO.
- Il met en place, pour les étudiants, les conditions d'acquisition d'une culture sportive, corporelle et artistique par une pratique régulière du sport.
- Il contribue à la formation universitaire, personnelle et sociale de l'étudiant.
- Il instaure et favorise des synergies entre les différents acteurs du sport universitaire.
- Il incite les étudiants à participer à la vie associative dans le cadre des compétitions et des différentes animations, en organisant des manifestations d'envergure (nuit du futsal, nuit du badminton, nuit du basket, nuit du volley, stage de kite, stage de parapente, journée du sport à l'ULCO, ...).
- Il développe les activités sportives de compétition, en liaison avec l'association sportive de l'ULCO et la fédération française du sport universitaire.

Pour plus d'informations, voir le lien : <https://suaps.univ-littoral.fr/accueil/>

L'association sportive, affiliée à la FFSU (Fédération Française de Sport Universitaire), permet de participer à des rencontres sportives.

Pour plus d'informations sur le FFSU, voir le lien : <https://suaps.univ-littoral.fr/association-sportives/>

Sportif de haut niveau, le suaps détermine grâce à une commission les étudiants pouvant bénéficier du statut de sportif de haut niveau (SHN) ou sportif à pratique intensive (SPI).

c) Service de médecine préventive (SIUMP)

Une offre de santé gratuite pour tous les étudiants sur Boulogne-sur-Mer – Calais – Dunkerque – St Omer.

- consultations médecine préventive, entretiens infirmiers, écoute psychologique, contraception d'urgence,
- handicap : aménagement des études ou des examens (voir rubrique),
- suivi préventif : bilan de santé, vaccinations, étudiants internationaux.

Pour plus d'informations, voir le lien : <https://www.univ-littoral.fr/campus/sante/>

d) Service d'orientation (SUAIOIP)

SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

L'équipe du SUAIOIP est à votre service pour toute information relative à l'orientation, aux stages et à l'insertion professionnelle. Ce service est disponible et à votre écoute sur les missions suivantes :

Orientation :

- Conseil et accompagnement sur le changement de filière, la réorientation, la poursuite d'études et les débouchés des formations,
- Aide pour les candidatures dans les formations sélectives (Licences Professionnelles, Masters, Ecoles...),
- Possibilité d'entretiens individualisés,
- Aide pour la préparation aux concours.

Stages :

- Gestion administrative des conventions,
- Aide à la recherche de stages.

L'insertion professionnelle :

- Mise en place de formations d'aide à l'insertion professionnelle,
- Organisation de manifestations pour un rapprochement des étudiants avec le monde professionnel,
- Relecture des CV et lettres de motivations dans le cadre de votre recherche de stage ou d'emploi,
- Mise à disposition, au sein des centres SUAIOIP, d'outils d'information et de ressources documentaires dédiées à l'orientation, au marché de l'emploi et aux techniques de recherche d'emploi,
- Animation de la plateforme Career Center de l'ULCO.

Enquêtes liées à l'insertion professionnelle :

- Réalisation d'enquêtes sur le devenir de nos anciens étudiants (DEUST, Licence, Licence professionnelle et Master),
- Communication de données statistiques sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle.

Pour plus d'informations, voir le lien : [https://www.univ-littoral.fr/orientation-insertion-pro-stages/
FORMATION_CONTINUE](https://www.univ-littoral.fr/orientation-insertion-pro-stages/FORMATION_CONTINUE)

Pour avoir des informations sur la formation continue (CFA ULCO), rendez-vous sur le lien : <https://fcu.univ-littoral.fr>

1. Le Service de Formation Continue de l'ULCO, FCU Côte d'Opale, est votre interlocuteur privilégié pour toute démarche de reprise d'études (demandeur d'emploi, salariés...) et de poursuite de parcours en alternance. Il assure le lien avec les départements pédagogiques de l'université pour toutes les questions liées à la formation continue:

- Choix de formation / Dispositif de formation
- Dossier de candidature
- Inscription universitaire
- Accompagnement administratif durant la formation
- Insertion professionnelle

Une assistante pédagogique est dédiée à votre suivi durant votre année de formation.

2. Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le CFA de l'ULCO joue le rôle d'interface entre vous, le département STAPS, les entreprises et les institutions.

Nos missions principales, prévues dans le code du travail sont notamment:

- 1° accompagner les personnes, y compris celles en situation de handicap, souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage
- 2° appuyer et d'accompagner les postulants à l'apprentissage dans leur recherche d'un employeur ;
- 3° assurer la cohérence entre la formation dispensée en leur sein et celle dispensée au sein de l'entreprise, en particulier en organisant la coopération entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- 4° informer, dès le début de leur formation, les apprentis de leurs droits et devoirs en tant qu'apprentis et en tant que salariés et des règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel ;
- 11° assurer le suivi et l'accompagnement des apprentis quand la formation en CFA est dispensée en tout ou partie à distance ;
- 12° évaluer les compétences acquises par les apprentis
- 14° accompagner les apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils peuvent prétendre au regard de la législation et de la réglementation en vigueur.

Contact :

Justine QUENTON, Référente administrative CFA
Alternance@univ-littoral.fr

D) Informations complémentaires

a) Régime spécial d'études

Étudiant sportif de haut niveau et sportif à pratique intensive

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN)
SPORTIFS A PRATIQUE INTENSIVE (SPI)

DEPARTEMENT STAPS

Concilier une pratique sportive de haut niveau et des études universitaires est un challenge difficile. Cependant de nombreux textes officiels définissent les conditions d'accueil et d'aménagement de la scolarité des Sportifs de Haut Niveau (SHN) dans les établissements scolaires et universitaires (les articles L 221-1 et L221-2 du code du sport, la charte du sport de haut niveau, les articles L611-4, L612-2 à 612-4 et L 63-3 à L613-5 du code de l'éducation, la circulaire N° 2006-123 du 1er août 2006 du MEN/MJS, relative aux élèves étudiants et personnels sportifs de haut niveau et sportifs (Espoirs).

Ainsi, de nombreuses voire toutes les universités proposent un certain nombre d'aménagements de leur cursus universitaire afin que le potentiel et les qualités des SHN développées au cours de leur carrière sportive soient valorisées dans un objectif professionnel.

A l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), ces aménagements se traduisent par des possibilités de cursus adapté aux contraintes sportives visant à concilier études supérieures et carrière sportive. Le département Sciences et Technologie des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de l'ULCO a souhaité dans une démarche d'aide à la réussite du double projet (universitaire et sportif) étendre ses adaptations aux étudiants Sportive à Pratique Intensive (SPI) (vous n'êtes pas inscrit(e) sur ces listes ou votre spécialité sportive n'est pas reconnue par le ministère des Sports, mais vous présentez un fort potentiel et avez de fortes contraintes d'entraînement et de compétitions).

PUBLICS VISES

Les bénéficiaires des dispositions mises en œuvre sont :

- les sportifs inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau et espoirs arrêtées par le Ministre en charge du Sport.
- les sportifs inscrits dans l'une des structures des Parcours d'Excellence Sportive reconnues par le ministère en charge du Sport.
- les sportifs inscrits dans les centres de formation des clubs professionnels. - les sportifs professionnels.
- Les sportifs à pratique intensive.

LE DEPARTEMENT STAPS S'ENGAGE A

Mesures d'accompagnement possibles

- dérogations pour l'allongement des années d'études (Ex : possibilité d'une L1 en 2 ans),
- dispense de présence à tout ou partie des Travaux Dirigés (TD) ou Travaux Pratiques (TP) lorsque les créneaux d'entraînement ou de compétitions liés au club et à la pratique de spécialité » se chevauchent avec les cours ou examens universitaires.
- aménagement possible dans le choix des groupes de TD et TP,
- modalités particulières d'examen et de session de rattrapage,
- accès aux installations sportives de l'université selon les conditions définies par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS). (Créneau surveillé et encadré),
- Tutorat spécifique,
- Possibilité de mise à disposition de dictaphone et/ou de tablette numérique pour faire enregistrer les cours,
- Ressources en ligne disponibles via la plateforme interne « SAKAI ».

L'ETUDIANT S'ENGAGE A

- déposer son dossier en début d'année universitaire avec les pièces justificatives afin que la commission puisse statuer,
- fournir rapidement son calendrier sportif et ses contraintes d'entraînement,
- faire les demandes d'aménagement auprès du responsable du suivi des athlètes et rencontrer chacun de ses enseignants afin de faire connaître son statut,
- participer aux compétitions organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). En cas de non-respect de l'engagement de l'étudiant(e) sportif(ve) de haut niveau à la participation, au cours du 1er semestre, aux entraînements ponctuels et aux rencontres interuniversitaires, le statut pourra être retiré au titre du deuxième semestre de l'année en cours. Le non-respect du contrat entraînera l'annulation du statut et, le cas échéant, son non renouvellement.
- respecter l'ensemble des dispositions définies et ce dans une démarche volontaire visant à atteindre des objectifs de formation.
- Charte d'engagement à signer

Ce contrat est conclu pour la durée d'une année universitaire par le Directeur du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportive ou son représentant suite à la décision de la commission SHN/SPI.

DOCUMENTS A FOURNIR

- dossier SHN-SPI complété et signé avec le cachet du club (dossier dématérialisé accessible sur le site du SUAPS)
- des justificatifs de performance / de niveau,
- une copie de votre carte d'étudiant,
- une copie de votre licence de l'année écoulée et d'une attestation de votre club certifiant votre inscription pour l'année en cours.

Afin d'être à l'écoute des besoins, des difficultés éventuelles des SHN/SPI, l'ULCO a établi et signé ou va signer des conventions de partenariat avec plusieurs associations sportives du littoral et avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) du Nord-Pas-de-Calais. Ces conventions reprennent pour partie les éléments ci-dessus et insistent plus particulièrement sur le suivi sportif, médical et des études des étudiants, et sur la communication entre les différents partenaires.

ATTENTION :

Afin d'anticiper les aménagements, et accélérer les délais, deux dates de remises des dossiers :

1ère commission : AVANT le 20 octobre 2023

2ème commission : AVANT le 24 novembre 2023

TOUT DOSSIER ARRIVE EN RETARD OU INCOMPLET SERA REFUSE

Lisez attentivement les modalités et les justificatifs demandés.

EVALUATION SHN/SPI - DEPARTEMENT STAPS

Extrait du guide des études : règlement des enseignements et évaluation

« *Des dispositions particulières (dispense de présence à tout ou partie des TD, modalités particulières d'examen) sont également mises en place pour les sportifs de haut niveau (SHN), à pratique intensive (SPI)...* »

RESPONSABLE DU SUIVI ET DES EVALUATIONS :

Référent SHN –SPI : M. Eric DEVOS / Mail : eric.devos@univ-littoral.fr

Un rendez-vous est possible sur Calais avec le référent (envoyer un mail en amont afin de prendre contact)

MODALITES D'EVALUATION

2 cas de figure :

- Cas 1 : les étudiants SHN/SPI sont évalués dans leur spécialité si celle-ci est proposée par le département STAPS (ex : en basket, en football ou gymnastique...).
- Cas 2 : si la spécialité n'est pas proposée par le département (ex : aviron, voile, cyclisme....), l'étudiant a 2 possibilités :

1 - être évalué sur dossier par le responsable SHN/SPI

OU

2 - participé à une autre spécialité dans laquelle il demande à être évalué.

Il prévient dans ce cas (par mail) le responsable SHN/SPI, l'enseignant responsable de la spécialité choisie et le secrétariat de son site. Il est alors évalué par le responsable de la discipline choisie.

Dans tous les cas l'étudiant SHN/SPI est noté dans les mêmes rubriques que les autres étudiants

	CC Théorie	CC pratique	FFSU (Bonus)	Encadrement séance
L1	oui*	oui	oui	oui **
L2 (ES, EM, APAS et MS)	oui*	oui	oui	non
L3 ES	oui*	oui	oui	oui **
L3 EM	oui*	oui	oui	oui **
L3 Education par le sport	oui*	oui	oui	oui **

*Dossier + soutenance

** évaluation sous la forme d'une conception de séance pour les étudiants dont la spécialité n'est pas ouverte

Cas particuliers :

- la note de pratique est mise en fonction des résultats fédéraux de l'athlète (document à fournir en annexe) ;
- l'étudiant peut obtenir un bonus (3% max. de la note du semestre et/ou de l'année) en participant aux compétitions FFSU.
- les étudiants L2 SHN/SPI sont tenus de faire un stage en club. S'il n'y a pas de club dans leur discipline, ils peuvent faire un stage dans une autre discipline après accord du responsable SHN/SPI et de celui de la discipline concernée. Ils sont alors évalués par l'enseignant concerné pour le stage en club. Lors de la soutenance, ils présentent une vidéo d'une durée maximale de 3 minutes. Celle-ci présente un athlète ou un groupe d'athlète lors d'une situation d'apprentissage. Il s'agira pour le SHN/SPI de décrire l'activité de l'athlète au regard des ressources engagées dans l'action, de repérer un problème moteur et de proposer une situation d'apprentissage et d'éventuelles variables afin de faire progresser l'athlète.
- Les étudiants blessés peuvent être évalués au regard de leurs résultats sportifs antérieurs.

DÉROULEMENT DES EPREUVES

- Les évaluations de spécialité comptent pour le 2ème semestre.
- Les attentes des dossiers sont mises sur le site SAKAI avant fin novembre de l'année universitaire en cours.
- Les étudiants sont avertis par SAKAI de la date de remise des dossiers et de celle de la soutenance (15 jours à l'avance).
- Les étudiants déposent leur dossier via SAKAI. Attention après la date limite, le site se ferme automatiquement et vous ne pouvez plus passer l'examen car seuls les étudiants ayant rendu leur dossier sont convoqués pour l'oral. Si le dossier n'est pas déposé avant la date butoir, vous êtes Absent Injustifié (ABI). Vous ne pouvez obtenir ni votre semestre, ni votre année. Vous devez obligatoirement passer en 2ème session. Pour la 2ème session, il faut vous inscrire. Les modalités sont les mêmes qu'en 1ère session.
- La soutenance se déroule sur le site de Calais.
- Lors de la soutenance l'étudiant présentera sa fiche de présence en stage (voir en annexe) et la fiche de résultats sportifs de l'année en cours et des années antérieures (annexe 2). Les 2 fiches seront signées par le Président du club.

Étudiant en situation de handicap

HANDICAP'ULCO

Cette équipe polyvalente se mobilise pour compenser au mieux tes difficultés quotidiennes en cas de handicap en mettant en oeuvre des moyens matériels et humains. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'études ou d'exams par exemple :

- des copies de cours,
- des aménagements de salles d'examen selon le handicap présenté,
- un accompagnement étudiant adapté aux besoins,
- l'accès à des matériels et des supports pendant les cours et examens pour compenser tout ou partie du handicap,
- un temps de composition majoré.

Étudiant salarié

Profils spécifiques

L'ULCO adapte la scolarité des étudiants aux besoins spécifiques, liés à une situation particulière du fait de leur état ou de leur statut. Attention pour bénéficier d'un aménagement d'études, l'étudiant doit apporter les éléments qui permettent d'adapter la réponse de l'université au profil concerné.

Statut étudiant salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 h par mois ou 120 h par trimestre, pour cela l'étudiant doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur). L'étudiant est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements, si cela est nécessaire l'étudiant est dispensé du contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié. Pour bénéficier de ce statut, signalez-vous auprès de votre secrétariat pédagogique à la rentrée.

Autres profils

Les Étudiants artistes de haut niveau, ou avec des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante/associative ainsi que les femmes enceintes ou étudiants chargés de famille peuvent également bénéficier d'aménagement. Les demandes sont à formuler auprès de votre secrétariat pédagogique.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le guide des études de votre formation.

b) Emploi étudiants

Voir emplois étudiants sur le site de l'ULCO

MCCC ULCO

Texte de référence : arrêté du 30/07/2018 sur la licence

Dit « arrêté licence »

Points clés

Modalités d'examens

Validation des parcours de formation

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

L'évaluation continue est privilégiée qui permet une acquisition (et vérification) progressive tout au long de la formation (arrêté licence) hors régime spécial d'études

Seconde chance

Préalable : la meilleure des notes obtenues en session initiale et seconde chance est conservée.

		Semestre 1 et Semestre 2		
Evaluation Initiale <i>(session 1)</i>	Epreuve passée			
	OUI	NON (ABI)	NON (ABJ)	
2^{ème} chance				
Epreuve de Substitution : contraintes reconnues par le jury et rég. Spéciaux	NON	NON	NON	OUI
Evaluation Supplémentaire <i>(session 2 : ratrapage)</i> :	OUI	OUI	OUI	OUI

Compensation

* La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement (UE).

Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisées notamment en blocs de connaissances et de compétences

* Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies par la formation.

Redoublement

Le redoublement est de droit et sans limite dans les filières non sélectives.

Il n'y a aucun texte qui limite le nombre des inscriptions en licence.

Bonus

Le bonus s'applique dans une UE identifiée par la composante et se traduit par une note sur 20, sans attribution de crédits.

* Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné : la meilleure des 2 notes est conservée

* Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont ajoutés au total des points pour le calcul de la moyenne.

* Au maximum, l'étudiant pourra obtenir 0,6 points de bonus à l'année.

Note obtenue en activité Bonus dans une UE	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne de l'UE / 20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Jury

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition des jurys est publique.

Assiduité

Etudiants boursiers : En application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre deversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

Etudiants non boursiers : aucune condition d'assiduité

Absence et certificat médical

La justification d'une absence par la production d'un certificat médical est une possibilité offerte aux étudiants, y compris dans les MCCC, mais elle n'a pas de caractère obligatoire.

Absence

Absence justifiée ou non justifiée

Un étudiant sera déclaré en absence justifiée s'il présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen ; la justification sera appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée si le justificatif n'est pas recevable ou s'il n'a pas de justificatif.

Absence justifiée ou injustifiée et contrôle continu : le guide des études de la formation définira les principes applicables.

Régimes spéciaux

Statut d'Etudiant Salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants-salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne. Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur). Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

Lansad

Déroulement des sessions 1 et 2 en L1-L2-L3S5

	SESSION 1		SESSION 1 Epreuve de substitution	SESSION 2	NOTES
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (40%)
Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (20%)

* Les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière sur chacun des sites universitaires. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

Déroulement des sessions 1 et 2 en L3S6

	SESSION 1		SESSION 1 Epreuve de substitution	SESSION 2	NOTES
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (20%)
Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (20%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (10%)
CLES	Session unique		Orientation vers les épreuves de substitution, sans possibilité d'obtenir la certification	Orientation vers les épreuves de session 2, sans possibilité d'obtenir la certification	CLES (50%)

L'organisation pédagogique de la 3ème Année « Educations par le sport » se déroule de la façon suivante :

le Lundi, le Mardi, le Jeudi matin et Vendredis dont les jours dédiés au cours à l'Université.

Le Mercredi, le Jeudi après midi et le samedi sont les jours dédiés à l'alternance et à la réalisation des stages.

Information sur les stages : Les stages peuvent commencer dès la rentrée Universitaire, à la condition que la convention soit signée par toutes les parties engagées dans le projet de stage.

Les stages se termineront avant que les jurys du second semestre se prononcent. La date peut varier en ce qui concerne le cas particulier des élèves en alternance.

Liste des professionnels intervenants dans la formation :

- CESCHOZ Henri

President de l'association « Cité Mer », Saint Martin Boulogne-sur-Mer

- DRAIN François

Educateur sportif, ville de Calais

- DUCHATEAU Guillaume

Directeur du département « Jeunesse et Sport », ville de Calais

- EL GADIR Hamid

Chef de service Educatif, Club de prévention de boulogne « ELP », Boulogne sur mer

- FERREIRA Yoann

Coach et Athlète, association « Parkour », Roubaix

- LABADIE Stéphane

Chargé de mission « Inclusion par le sport » sur les services/structures de « Temps de vie », Hardingen

- LIFERKI Larbi

Responsable régional des Hauts de France de l'« APELS »

- MASCART Yohann

Directeur Hauts de France de « Sport dans la ville »

- NORMAND Cyril

Coordinateur administration pénitentiaire, sport et projet professionnel, association « Synergie Family », Paris

- PETIT Sophie

Coordinatrice Régionale Flexsport Santé V&T, Union Régionale Sportive Léo lagrange des Hauts de France

- VERMEIL Matthieu

Conseiller Technique National, Union Sportive Léo Lagrange

SEMESTRE 5

UE 1.5 Projet, outils et méthodes universitaires

- Conception et mise en œuvre d'un projet sportifs
- Méthodologie et Rapport de stage

UE 2.5 Les APS au service de la médiation socio éducative

- Pratique et Théorie APSA Boxe Française
- Danse « Hip Hop »
- Football et Basket alternatifs

UE 3.5 Connaissances du publics et des institutions

- Publics différenciés et vulnérabilités
- Connaissances des politiques publiques
- Connaissances des politiques publiques
- Connaissances de l'environnement professionnel

UE 4.5 Éducations et Médiations par les APS

- La médiation socio éducative par l'activité physiques
- Transformations et mutations éducatives et sociales
- Pédagogies Innovantes

UE 5.5 LANSAD

- Lansad Anglais

L3 éducations par le sport U.E 1.5	Conception et mise en œuvre d'un projet sportif		
	Responsable : Laurent Schimpf Laboratoire de rattachement : TVES (URL4477)		
Objectifs généraux	L'objectif de cet enseignement constitue une démarche visant à structurer, assurer et optimiser le bon déroulement d'un projet dans le secteur sportif. Gérer et animer un projet, c'est être capable de négocier un objectif et mettre en œuvre les compétences et les outils de l'analyse fonctionnelle (planifier, gérer un budget, maîtriser les risques, animer et motiver une équipe-projet).		
Descriptif du contenu	Ce cours vise à utiliser des thématiques inhérentes au domaine du sport, de l'activité physique et de les considérer comme un projet transversal de divers enjeux de développement (inclusion et intégration, évènementiel, collectivités locales, développement durable...).		
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : - Analyser les éléments préalable à la conduite d'un projet sportif - Organiser une conduite de projet sportif		
Organisation pédagogique	Volumes horaires et modalités pédagogiques Heures de formation CM 4h théorique (Commun MS/Educations) Heure de formation TD 6h (spécifique MS)		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Remise de dossier thématique – Oral	2	2 heures
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Aucun pré-requis.		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Le management de projet, Néré, Jean-Jacques (2015).		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français.		
Enseignants impliqués	L. SCHIMPF / SUDRE D.		

L3 Educations par le sport U.E 1.5	Méthodologie et rapport de stage							
Responsable : SUDRE David								
Laboratoire de rattachement : TVES Territoires, Villes, Environnement & Société ULR4477								
Objectifs généraux	<p>Cette unité d'enseignement vise à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire un rapport de stage en suivant les règles académiques propres à cet exercice. - Connaître les différentes attentes d'un rapport de stage comme : problématiser son rapport, présenter des résultats et les appuyer par des ressources scientifiques ou encore savoir utiliser une bibliographie en lien avec son sujet de rapport de stage. 							
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir un ensemble de méthodes propres à la rédaction d'un document structuré. - Aboutir à un document cohérent, adopter une méthodologie qui montre comment formuler sa problématique, comment structurer une argumentation pertinente par le biais de l'élaboration du plan de rédaction. - La méthodologie de rapport de stage englobe également les techniques de rédaction tel que le choix des syntaxes, la précision du vocabulaire, l'orthographe, la qualité d'expression pour une clarté de la présentation. - Une bonne méthodologie réside dans la possibilité de structurer les démarches à suivre, dont la détermination des méthodes adoptées pour la collecte des informations essentielles à la rédaction du rapport de stage. 							
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet sur les champs du sport, de l'éducation et de l'insertion. - Développer une argumentation avec esprit critique. - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française, notamment dans le champ du sport, de l'éducation et de l'insertion en utilisant un langage technique précis. - Développer une capacité à s'exprimer corporellement et à communiquer pour présenter des productions et/ou s'adapter à un public - Adopter une posture adaptée à la situation et communiquer à l'aide de différents supports pour présenter des productions et/ou s'adapter à un public. 							
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires : TD 10h Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l'équipe enseignante. Autres :</p>							
Modalités d'évaluation								
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Nature des épreuves</th><th style="width: 25%;">Coefficient</th><th style="width: 50%;">Durée</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CC</td><td>Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours. QCM et/ou, Questions courtes et/ou, Questions de type dissertation</td><td>2</td><td>30 minutes à 2h selon la nature de l'épreuve</td></tr> </tbody> </table>	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	CC	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours. QCM et/ou, Questions courtes et/ou, Questions de type dissertation	2	30 minutes à 2h selon la nature de l'épreuve
Nature des épreuves	Coefficient	Durée						
CC	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours. QCM et/ou, Questions courtes et/ou, Questions de type dissertation	2	30 minutes à 2h selon la nature de l'épreuve					
Pré-requis	<p>Cours d'EEO en L1 STAPS et L2 STAPS</p> <p>Connaître les méthodes rédactionnelles d'une production universitaire et savoir problématiser.</p>							
Bibliographie / Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Corinne Carmona, 2019, <i>Rapport de stage et mémoire</i>, Paris, Studyrama. ▪ Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis, 2015, <i>Mémoire et rapport de stage : Méthodologie approfondie</i>, Paris, Studyrama. 							
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français.							
Enseignants impliqués	SUDRE D.							

L3 Éducations par le sport U.E 2.5	Pratique et théorie APSA Boxe française	
Responsable : Médéric Lapôtre		
PRAG EPS		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à faire vivre à l'étudiant une conception éducative de l'enseignement en Boxe française. Il s'agira de comprendre la logique de cette activité, d'identifier l'analyse motrice afin d'adapter des situations d'apprentissage au regard d'un public jugé difficile.	
Descriptif du contenu	Situations d'apprentissage. Mise en relation théorie et pratique. Recul réflexif sur les conduites motrices prometteuses dans une perspective éducative basée sur le respect de soi et d'autrui.	
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : - D'identifier des problèmes moteurs et des obstacles d'apprentissage. - De repérer les contraintes d'apprentissage mises en place dans les situations proposées pour transformer les conduites motrices des élèves. - Repérer les stratégies d'intervention et de différenciation de l'Enseignant pour donner du sens aux contenus véhiculés. - De proposer des régulations (variables de simplification et/ou de complexification). - Utiliser les outils, indicateurs pour repérer les transformations motrices (relation résultat-procédures mises en œuvre).	
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD 12h	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC	Pratique physique	1
CT	Ecrit / oral	1
ER (épreuve de rattrapage)	Oral	
<i>Précisions :</i>		
Pré-requis	Connaissances sur l'APSA. Connaissance sur le développement de l'enfant. Connaissance de la nature des situations.	
Bibliographie / Supports pédagogiques	« Boxe française et enseignement », P.Legrain, 1998.	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	LAPOTRE.M	

L3 Éducations par le sport UE 2.5	Danses hip-hop									
Responsable : Johanna Toussaint										
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à acquérir les bases des danses hip-hop et à connaître les différentes méthodes pédagogiques pour promouvoir l'éducation par cette activité physique et sportive.									
Descriptif du contenu	La culture hip-hop et les différents styles de danse hip-hop L'organisation d'un cycle d'enseignement au service de l'éducation (objectifs, situations d'apprentissages, méthodes d'intervention...) Les différents niveaux de danseurs et les adaptations pédagogiques									
Compétences visées	<p>Compétences disciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoirs : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les styles, les composantes du mouvement, les procédés de composition de base en danses hip-hop pour se construire un répertoire gestuel Connaitre les différentes situations pour élaborer une leçon en danse hip-hop (échauffement, cercle, battle, création, fixation, présentation...) Identifier les niveaux des pratiquants pour proposer des contenus d'enseignement adaptés. (Type de mouvement, type de situation) - savoirs faire : <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre un projet chorégraphique structuré, en enrichissant des formes corporelles et des gestes simples et en jouant sur des procédés de composition. S'engager corporellement de manière précise et assumée pour démontrer des techniques et provoquer des émotions Apprécier des prestations ou des œuvres chorégraphiques en s'appuyant sur différents indicateurs et en justifiant son point de vue Concevoir et/ou mettre en œuvre des extraits de séances adaptés aux caractéristiques des élèves, et aux objectifs. -savoir être : <ul style="list-style-type: none"> Faire preuve de lâcher prise pour oser s'exprimer corporellement Se concentrer et persévérer pour acquérir une précision gestuelle Gérer ses émotions face au regard d'autrui Faire preuve de sensibilité et de respect pour apprécier des prestations <p>Compétences transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler seul et en équipe de manière autonome Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française 									
Organisation pédagogique	<p>16H TD : 2/4H théorie en présentiel + 12/14H Pratique</p> <p>Autres (travail personnel...) : se construire un répertoire de pas et de situations d'apprentissage (retranscription de séances, s'approprier des pas nouveaux sur le net), analyser des extraits d'œuvres chorégraphiques ou d'articles</p>									
Modalités d'évaluation										
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Nature des épreuves</th><th style="width: 25%;">Coefficient</th><th style="width: 25%;">Durée</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CC</td><td>1 1</td><td>2-3' 1h</td></tr> <tr> <td>ER (épreuve de rattrapage)</td><td>1</td><td>1-2' 1h</td></tr> </tbody> </table>	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	CC	1 1	2-3' 1h	ER (épreuve de rattrapage)	1	1-2' 1h
Nature des épreuves	Coefficient	Durée								
CC	1 1	2-3' 1h								
ER (épreuve de rattrapage)	1	1-2' 1h								
<i>Précisions : pas de session 2 en pratique. Possibilité d'une évaluation adaptée en pratique en fonction de la blessure, sur la base d'un solo.</i>										
Pré-requis	UE conseillées en pré-requis : L2EM 3.5.B Vulnérabilités juvéniles et sport L2EM 3.5.C La médiation socio-éducative									
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Bérillon David. Danses hip-hop : breaking et danses debout. [2e édition]. Paris : Éditions EP&S, 2020. Print.</p> <p>Gadet Steve. La culture hip-hop dans tous ses états. Paris : l'Harmattan, 2010. Print.</p> <p>FAURE, Sylvia. "institutionnalisation de la danse hip-hop et récits autobiographiques des artistes chorégraphes." Genèses 55 (2004): 84–106. Print.</p> <p>FAURE, Sylvia. "Filles et garçons en danse hip-hop : La production institutionnelle de pratiques sexuées." Sociétés contemporaines 55 (2004): 5–20. Print.</p> <p>Virginie Milliot. Reconnaissance et résistances : le hip hop comme art hybride. Reconnaissance et résistances : le hip hop comme art hybride, Apr 2011, Saint-Denis de La Réunion, France. pp.78-83</p> <p>Garcia, M. (2015). La légitimation artistique de la danse hip-hop et du cirque contemporain, un effet de l'institutionnalisation de pratiques culturelles « populaires ». Informations sociales, 4(4), 92-99. https://doi.org/10.3917/ins.190.0092</p> <p>Sylvia Faure, Garcia Marie-Carmen. La danse hip-hop : l'ambivalence d'une rencontre entre institutions publiques et pratiquants. A. Bruston. Des cultures et des villes, mémoires au futur, éditions de l'Aube, pp.259-277, 2005. (halshs-00601605)</p>									
Langue de l'enseignement	Français									
Enseignants impliqués	TOUSSAINT.J									

L3 Éducations par le sport UE 2.5	Football et Basket alternatifs
Responsable : M. Devos	
Objectifs généraux	Vivre et expérimenter des modes de pratique alternatifs dans le cadre des activités Football et Basket.
Descriptif du contenu	<p>Football (M. Lamirand) :</p> <p>Découvrir différentes modalités de pratique :</p> <p>Futsal city stade five beach-soccer futnet.</p> <p>Basket (M. Devos) :</p> <p>Découvrir différentes modalités de pratique :</p> <p>Basket 3x3, Basketonik, Basket Santé.</p>
Compétences visées	<p>Football (M. Lamirand) :</p> <p>Expérimenter des pratiques nouvelles en football axées sur des finalités éducatives.</p> <p>Animer une pratique alternative en football.</p> <p>Basket (M. Devos) :</p> <p>Expérimenter des pratiques nouvelles en Basket axées sur des finalités éducatives.</p> <p>Animer une pratique alternative en Basket.</p>
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>TD 20h</p> <p>10h Basket + 10h Football</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Utilisation possible de l'ENT Sakai (documents ressources postés sur Sakai).</p>
Pré-requis	Aucun pré-requis.
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Documents ressources postés sur sakai.</p> <p>Utilisation possible de l'ENT Sakai.</p>
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants impliqués	<p>Enseignants titulaires :</p> <p>LAMIRAND.C : christophe.lamirand@univ-littoral.fr</p> <p>DEVOS.E : eric.devos@univ-littoral.fr</p>

L3 Éducations par le sport U.E 3.5	Publics Différenciés et Vulnérabilités (Niveau 2)		
	<u>Responsable</u> : D. SUDRE		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à savoir : - se situer par rapport à l'environnement sociétal et/ou institutionnel pour interagir avec le public d'un point de vue professionnel. - problématiser son action.		
Descriptif du contenu	Par le biais de connaissances scientifiques propres à la psychologie et à la sociologie, vous apprendrez à connaître au mieux des publics vulnérables que vous serez susceptibles de rencontrer au cours de votre formation universitaire et durant votre insertion professionnelle (période de stage notamment). Une liste non exhaustive de publics socialement vulnérables : <ul style="list-style-type: none">- Habitants des quartiers populaires, et les jeunes particulièrement.- Salariés pauvres et chômeurs.- Individus confrontés aux problèmes de violence et de délinquance.- Migrants (et problématique de la marginalisation ethno-raciale).		
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none">- Connaître et comprendre le secteur d'intervention pour donner sens à son projet- Analyser et comprendre l'environnement social, sociétal...du public pris en charge.- Rendre compte de son action- Respecter les bases d'un engagement professionnel et les principes éthiques et déontologiques de toute action éducative.		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : CM 18h Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l'équipe enseignante.		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Questions de réflexion sur les cours.	3	30 min à 2h selon le type d'évaluation.
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
Pré-requis	L1 STAPS (Psychologie et Sociologie) L2 STAPS (Psychologie et Sociologie)		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Psychologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dolto, F., Hamad, N. (1995). <i>Destins d'enfants: Adoption - Familles d'accueil - Travail social</i>, Gallimard. - Lebrun, P. B., Derville, G., Rabin, G. (2020). <i>Aide-mémoire - La protection de l'enfance</i> - 4e éd. - Musso, L. (2018). <i>Redonner le goût de la réussite aux élèves en échec scolaire</i>. Le livre actualité. - Parret, C., Iguenane, J. (2006). <i>Accompagner l'enfant maltraité et sa famille</i>. Dunod. <p>Sociologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bocquet Valérie, 2012, « Les jeunes vulnérables : essai de définition », <i>Agora</i>, n° 62, vol.3, p. 51-64. - Castel Robert, 1995, <i>Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat</i>, Paris, Fayard - Castel Robert, 2009, <i>La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu</i>, Paris, Seuil. Paugam Serge, 2000, <i>La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté</i>, Paris, PUF. 		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	SUDRE D.		

L3 STAPS parcours « Educations par le sport » UE 3.5	Connaissances des politiques publiques		
	Responsable : G. DUCHATEAU		
Objectifs généraux	Questionner les politiques publiques mettant en œuvre de l'éducation et de l'insertion par le sport en repérant la diversité des approches, des actions, des moyens, des objectifs et publics.		
Descriptif du contenu	Approcher l'éducation (les éducations ?) par le sport au moyen des différents enjeux, des lieux et espaces de pratiques, des acteurs institutionnels, associatifs, publics ou privés impliqués. Le cours permettra d'aborder cette question dans une logique multiscalaire (différentes échelles de l'action et de l'intervention de l'Etat à la commune, voire au quartier, en passant par les autres échelons politiques locaux) et multi-publics (interrogation sur les publics concernés en distinguant les logiques spatiales – quartiers – et les logiques sociales – publics à besoins spécifiques –) L'enseignement se déroulera uniquement sous forme de TD et prendra appuis sur des éléments de littérature scientifique ainsi que sur la présentation d'expériences concrètes menées ici ou là.		
Compétences visées	Exploiter des données à des fins d'analyse ; Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet ; Développer une argumentation avec esprit critique sur les politiques sportives ; Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder ; Prévoir et problématiser ses interventions éducatives et pédagogiques en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques sportives et artistiques, l'éducation physique, ainsi que l'environnement matériel, institutionnel, politique, social et humain du système sportif et du système éducatif.		
Organisation pédagogique	Volumes horaire : 16 heures TD		
Modalités d'évaluation			
CC	Nature des épreuves X	Coefficient X	Durée X
CT	Dissertation		2 heures
ER (épreuve de rattrapage)	Dissertation		2 heures
<i>Précisions : Une attention sera portée à la capacité des étudiants à écrire dans une langue correcte et à structurer leur propos de façon intelligible et intelligente.</i>			
Pré-requis	Être curieux. Ne pas avoir peur d'écouter, de lire, de comprendre. Accepter d'être malmené dans ses propres certitudes et au regard de certains discours convenus dans lesquels nous baignons...		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Jean-François Bourg et Jean-Jacques Gouguet (2017). <i>Sport et territoire : les enjeux pour les collectivités locales</i> . Voiron : PUS/Territorial. Dominique Charrier (Dir.) (2019). <i>Politiques sportives des collectivités locales : le sport de haut niveau au cœur des débats budgétaires ?</i> , Talence : Presses de la MSHA. Collectif (2013). <i>Les territoires du sport entre politiques et pratiques</i> . Perpignan :PUP. William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset (2008). <i>Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques</i> . Paris : PUF. Christophe Gibout (dir.). (2017). <i>Activités Sportives, Récréatives et ludiques & Développement des Territoires</i> . Paris : Edilivre. Romain Roult; Jean-Pierre Augustin; Sylvain Lefebvre (dir.) (2013). <i>Les nouvelles territorialités du sport dans la ville</i> , Laval : Presses de l'Université du Québec. Gilles Vieille Marchiset et Benjamin Coignet (dir.). (2015). <i>Clubs sportifs en banlieue. Des innovations sociales à l'épreuve du terrain</i> . Strasbourg : PUS. Gilles Vieille Marchiset; Aurélie Cometti (dir.) (2010). <i>De nouvelles solidarités par le sport. Enjeux et perspectives</i> , Voiron : PUS/Territorial. Olivier Villepreux (2017). <i>Réveil du sport citoyen. Des valeurs en partage</i> . Paris : Editions des Ateliers Henry Douzier.		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en langue française		
Enseignants impliqués	G. DUCHATEAU / F. MARTIN		

L3 Éducations par le sport	Connaissances de l'environnement professionnel
U.E 3.5 (semestre 5)	

Responsable : SUDRE David

Laboratoire de rattachement : TVES Territoires, Villes, Environnement & Société ULR4477

Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à : <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir l'environnement professionnel de la médiation socio-éducative par les APS via l'expérience des experts de terrain. - Se Positionner vis à vis d'un champ professionnel. - Apprendre une culture technique et professionnelle propre au champ de la médiation socio-éducative par les APS.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir l'environnement professionnel de la médiation socio-éducative par les APS via l'expérience des experts de terrain. - Découvrir différentes trajectoires professionnelles relatives à cet environnement professionnel. - Saisir les modalités d'accès et les différents parcours propres à cet environnement professionnel. - Donner du sens à sa formation et son projet personnel et professionnel en s'inspirant des professionnels et experts du terrain.
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels du sport, de l'éducation et de l'insertion potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Mobiliser une culture technique, pratique, didactique et technologique et professionnelle. - Articuler le diagnostic avec l'analyse de l'environnement professionnel de la médiation socio-éducative par les APS, en mobilisant des connaissances propres à cet environnement professionnel.
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 8h Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l'équipe enseignante.

Modalités d'évaluation

	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours. Questions courtes et/ou, QCM et/ou, Questions de dissertation	2	30 minutes à 2 heures selon le type d'évaluation
CT			
ER (épreuve de rattrapage)	Dossier		
Pré-requis	Aucun		
Bibliographie / Supports pédagogiques			
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	LIFERKI.L, NORMAND.C, EL GADIR H.		

L3 Éducations par le sport UE 4.5	La médiation socio-éducative par l'activité physique (Niveau 2)		
	Responsable : LE YONDRE François		
	Laboratoire de rattachement : Violences, Innovations, Politiques, Socialisations & Sports (VIPS2, EA 4636)		
Objectifs généraux	- L'objectif de cette U.E. est de donner aux étudiants des connaissances scientifiques pour comprendre à quoi sert la médiation socio-éducative par les APS et comprendre comment cette dernière doit être utilisée.		
Descriptif du contenu	<p>1) Travailler sur la définition, les « contours » de la médiation socio-éducative par les APS.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir la médiation socio-éducative par les APS. - Comment réussir cette médiation ? - Quelles sont les conditions de réussite de la médiation socio-éducative par les APS au regard des connaissances scientifiques qui existent aujourd’hui ? <p>2) Les effets de la médiation socio-éducative par les APS sur le « terrain ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que pouvons-nous réussir à faire/obtenir auprès d'un public socialement vulnérable avec la médiation socio-éducative par les APS ? Différents cas de publics vulnérables seront abordés (chômeurs, jeunes de quartiers populaires, décrocheurs, familles en difficulté, etc.). - Quelles sont les « compétences » / « ressources » que peuvent acquérir les publics cibles avec la médiation socio-éducative par les APS ? 		
Compétences visées	A l’issue de cette UE, l’étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter des données à des fins d’analyse. - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet sur l’éducation par les APS. - Développer une argumentation avec un esprit critique sur le système socio-éducatif et sportif. - Utiliser des connaissances en SHS et des outils de relevés pour décrire et expliquer les processus principaux mis en œuvre par les pratiquants/publics. - Se positionner vis à vis d’un champ professionnel. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Prévoir et problématiser ses interventions éducatives et pédagogiques en mobilisant des concepts scientifiques concernant les activités physiques sportives et artistiques, l’éducation physique, ainsi que l’environnement matériel, institutionnel, politique, social et humain du système sportif et du système éducatif 		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : CM 10h Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l’équipe enseignante.		
Modalités d'évaluation			
CC	Nature des épreuves Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours Questions courtes et/ou, questions type dissertation et/ou Dossier Oral	Coefficient 3	Durée 30 minutes à 2h selon le type d'évaluation.
Pré-requis		L1 STAPS (Sociologie) et L2 STAPS (Sociologie)	
Bibliographie / Supports pédagogiques		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Yondre, F., Bodin, D., Robène, L., Roussel, P. (2010). « L'éducation par le sport face au chômage », Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle, Vol. 43, pp 37-53. ▪ Gasparini, W. et Vieille-Marchiset, G., 2008, <i>Le Sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques</i>, Paris, PUF. ▪ Lebreton, F., 2015, « Les sports urbains au service de la médiation éducative. Activités éduco-sportives et cultures urbaines », <i>Les Cahiers Dynamiques</i>, N° 65, pp 30-39. ▪ Koebel, M., 2010, « L'intégration par le sport : une croyance durable », <i>Empan</i>, n° 79, pp 28-39. 	
Langue de l'enseignement		Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués		LE YONDRE.F	

Année de formation L3 EM EDS UE 4.5	Transformations et mutations éducatives et sociales		
Responsable : F. MARTIN			
Objectifs généraux	Cet EC vise à comprendre globalement comment sont pris en charge les publics vulnérables et comment les activités physiques apparaissent au fil du temps, comme des moyens au service de leur prise en charge		
Descriptif du contenu	Des indigents ou des voleurs au Moyen-Age Enfermer, soigner ou rééduquer De la répression à la protection Le sport comme outil d'éducation L'école unique, facteur d'inégalités et de violence Les politiques de la ville et le sport		
Compétences visées	Exploiter - Identifier, sélectionner et mobiliser - diverses ressources spécialisées pour analyser l'environnement professionnel et documenter un sujet sociétal dans le champ du sport, de l'éducation et de l'activité physique. Connaitre et comprendre le secteur d'intervention pour donner sens à ses actions et son projet et pour interagir avec les partenaires éducatifs participant aux projets de territoire. Développer une argumentation avec esprit critique sur les politiques sportives.		
Organisation pédagogique	Volumes horaires et modalités pédagogiques Les cours magistraux sont suivis de travaux dirigés préparatoires au rendu de l'examen final Volumes horaires : TD : 12H		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Dossier	100%	A rendre pour le 10 décembre sur SAKAI
CT			
ER (épreuve de rattrapage)	Dossier (le rendre si ce n'est pas encore fait) Ou Dossier amélioré suivant les demandes de correction		
Pré-requis	Avoir des connaissances en... UE conseillées en pré-requis..		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Gasparini, W. (2008). L'intégration par le sport: Genèse politique d'une croyance collective. <i>Sociétés contemporaines</i>, 69, 7-23. https://doi.org/10.3917/soco.069.0007</p> <p>La sociabilité sportive: Intégration sociale et expression identitaire Jean-Paul Callède, Ethnologie française, nouvelle série, T. 15, No. 4 (octobre-décembre 1985), pp. 327-344 (18 pages) Published By: Presses Universitaires de France https://www.jstor.org/stable/40988888</p> <p>Koebel, M. (2010). L'intégration par le sport : une croyance durable. <i>Empan</i>, 79, 28-39. https://doi.org/10.3917/empa.079.0028</p>		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	F. MARTIN		

L3 Éducations par le sport	Pédagogies alternatives		
UE 4.5 : Éducations et médiations par les APS			
	Responsable : M.Belhouchat		
	Laboratoire de rattachement : PRAG EPS - UrePSSS		
Objectifs généraux	<p>Cette unité d'enseignement vise à faire découvrir aux étudiants les diverses pédagogies innovantes en opposition aux pédagogies dites traditionnelles.</p> <p>Cette unité vise à faire comprendre aux étudiants, la notion d'environnement éducatif en lien avec le développement de l'enfant.</p>		
Descriptif du contenu	<p>Les éléments de connaissance abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éducation nouvelle - Les méthodes actives - Les méthodes alternatives - <p>A partir de différents supports (texte, vidéos, podcast), les travaux de différents auteurs seront analysés (Par exemple : Montessori, Claparède, Freinet, Steiner, AS Neill)</p>		
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les courants de l'éducation nouvelle - Analyser et comprendre un support de connaissances (texte) - Proposer des pistes d'intervention face un contexte 		
Organisation pédagogique et Volumes horaires	<p>Volumes horaires et modalités pédagogiques</p> <p>Volumes horaires : 10 heures</p> <p>TD connaissances : 10 heures</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CT	Controle des connaissances et/ou étude de cas	1	
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Aucuns		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Éducation nouvelle - Enseigner et (se) former – GFEN - 2001		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	M.Belhouchat		

L3 Éducations par le sport	LANSAD		
UE 5.6 : LANSAD			
	Responsable : I. Lefebvre		
	Laboratoire de rattachement : Lansad		
Objectifs généraux	<i>Voir l'enseignante</i>		
Descriptif du contenu	<i>Voir l'enseignante</i>		
Compétences visées	<i>Voir l'enseignante</i>		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 24 heures		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Ecrit + Oral	3	
CT	Ecrit	3	1h30
ER (épreuve de rattrapage)	Ecrit + Oral	3	1h30
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	<i>Voir l'enseignante</i>		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir l'enseignante</i>		
Langue de l'enseignement	<i>Voir l'enseignante</i>		
Enseignants impliqués	Isabelle LEFEBVRE		

SEMESTRE 6

Information sur les stages : Les stages peuvent commencer dès la rentrée Universitaire, à la condition que la convention soit signée par toutes les parties engagées dans le projet de stage.

Les stages se termineront avant que les jurys du second semestre se prononcent. La date peut varier en ce qui concerne le cas particulier des élèves en alternance.

UE 1.6 Projet, outils et méthodes universitaires

- Initiation à la recherche et méthodologie
- Informatique

UE 2.6 Les APS au service de la médiation socio éducative

- Approche Projet APPN
- Parkour
- Sport de glisse
- Spécialité

UE 3.6 Connaissances du publics et des institutions

- Approches scientifiques des processus de vulnérabilité
- Environnements professionnels et Juridiques
- Intervenir auprès d'un public vulnérable

UE 4.6 Immersion Professionnelle

- Stage
- Formation Pré professionnelle

UE 5.6 LANSAD

- Lansad Anglais

L3 Educations par le sport UE 1.6	Initiation à la recherche & méthodologie												
	Responsable : SUDRE David												
	Laboratoire de rattachement : TVES Territoires, Villes, Environnement & Société ULR4477												
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif de cette U.E. est de maîtriser des méthodes de recueil qualitatives et quantitatives de la recherche. - Au cours de cette U.E. vous occuperez le rôle du chercheur en réalisant une étude en lien avec l'éducation et l'insertion par le sport. 												
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une démarche de raisonnement scientifique dans le cadre d'une recherche qualitative et/ou quantitative. - Cet enseignement, en lien avec les thématiques de la filière L3 « Educations par le sport », a pour objectif de sensibiliser et de familiariser les étudiants de L3 à la pratique de la recherche selon des techniques, des paradigmes, des protocoles, des méthodologies et une réflexion fondamentale et/ou appliquée. - Cet enseignement vise à amorcer une réflexion sur la nécessité de faire des articulations entre des problématiques appliquées et des questions de recherche plus fondamentales afin d'enrichir les pratiques en STAPS et plus particulièrement dans la filière « Entrainement Sportif ». - Savoir interroger les principales données scientifiques et récupérer les documents. - Comprendre la littérature scientifique et développer son esprit critique vis-à-vis de ces productions (savoir distinguer un bon article d'un moins bon). - Approfondir un thème par un travail d'analyse de publications scientifiques produites dans le champ disciplinaire choisi (analyse des résultats au regard des méthodes et évaluation des conséquences en termes d'interprétation possible) avec production d'écrits. - Savoir bâtir un plan expérimental et en concevoir l'analyse statistique adéquate (choix du test et interprétation). 												
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter des données à des fins d'analyse. - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet sur l'éducation par les APS. - Développer une argumentation avec un esprit critique sur le système socio-éducatif et sportif. - Utiliser des connaissances en SHS et des outils de relevés pour décrire et expliquer les processus principaux mis en œuvre par les pratiquants/publics. - Maîtriser les usages digitaux et numériques. - Réaliser des études statistiques en vue de leur diffusion. 												
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>TD 20h</p> <p>Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l'équipe enseignante.</p>												
Modalités d'évaluation													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>Nature des épreuves</th><th>Coefficient</th><th>Durée</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CC</td><td>Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours</td><td>3</td><td>Dossier à rendre et épreuve orale de 10 à 20 minutes</td></tr> <tr> <td>ER (épreuve de rattrapage)</td><td>Dossier</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		Nature des épreuves	Coefficient	Durée	CC	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours	3	Dossier à rendre et épreuve orale de 10 à 20 minutes	ER (épreuve de rattrapage)	Dossier		
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée										
CC	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours	3	Dossier à rendre et épreuve orale de 10 à 20 minutes										
ER (épreuve de rattrapage)	Dossier												
Pré-requis													
Bibliographie / Supports pédagogiques													
Langue de l'enseignement													
Enseignants impliqués													

L3 Éducations par le sport UE 1.6 : Informatique	Informatique
---	--------------

Responsable : A. Ahmad

Objectifs généraux	<i>Voir l'enseignant</i>
Descriptif du contenu	<i>Voir l'enseignant</i>
Compétences visées	<i>Voir l'enseignant</i>
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 12 heures

Modalités d'évaluation

	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	<i>Voir l'enseignant</i>		
CT	<i>Voir l'enseignant</i>		
ER (épreuve de rattrapage)	<i>Voir l'enseignant</i>		

Précisions :

Pré-requis	<i>Voir l'enseignant</i>
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir l'enseignant</i>
Langue de l'enseignement	<i>Voir l'enseignant</i>
Enseignants impliqués	A. Ahmad

L3 Éducations par le sport UE 2.5	Les APS au service de la médiation socio-éducative Approche Projet APPN		
Responsable : Laurent Schimpf			
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à appréhender les contraintes liées aux activités de sports en nature, ainsi que les modalités et réglementations nécessaires pour leurs mises en œuvre sur le terrain pour des publics socialement vulnérables et orientées vers un sens éducatif. Le tout permettra de réfléchir à une action qui soit positive pour le public ciblé.		
Descriptif du contenu	Approche des différentes formes d'activités de nature Acquisition des connaissances nécessaires pour organisées une manifestation de sport en nature. Mise en œuvre concrète par une action positive pour le public ciblé.		
Compétences visées	<p>Compétences disciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoirs : Identifier les contraintes des sports natures Connaître les différentes réglementations (fédérales et institutionnelles) - savoirs faire : Mettre en œuvre un projet de sport nature en lien avec une institution locale. Prendre des responsabilités et les assumer. -savoir être : Faire preuve de responsabilité et de persévérance. Faire preuve de sensibilité et de respect pour les publics accueillis et pour a nature environnante. <p>Compétences transversales :</p> <p>Travailler seul et en équipe de manière autonome</p>		
Organisation pédagogique	20H TD réparties sur des heures en salle et des heures pratiques sur le terrain. Travail personnel : prise de contact avec les institutions. Montage des dossiers de demande d'autorisation.		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC1	Devoir sur table	1	45mn à 60mn
CC2	Implication sur une manifestation (avant, pendant, après)	1	Sur l'année
CT			
ER (épreuve de rattrapage)	Devoir sur table Implication sur une manifestation (avant, pendant, après)	1	45mn à 60mn Sur l'année
<i>Précisions : pas de session 2 si pas de participation à une manifestation.</i>			
Pré-requis	UE conseillées en pré-requis : L1 UE en APPN L2 UE connaissances des APSA		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Jean-Pierre Mounet. Sports de nature, développement durable et controverse environnementale Laetitia Audinet et Col. Les sports de nature : Une catégorie de l'action politique en question https://www.sportsdenature.gouv.fr		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	Laurent Schimpf		

L3 Éducations par le sport UE 2.6	Parkour		
	<u>Responsable :</u> Yoann Ferreira		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à acquérir les bases du parkour et à connaître les différentes méthodes pédagogiques pour promouvoir l'éducation par cette activité physique et sportive.		
Descriptif du contenu	La culture des traceurs et ses différentes pratiques L'organisation d'un cycle d'enseignement au service de l'éducation (objectifs, situations d'apprentissages, méthodes d'intervention...) Les différents niveaux de danseurs et les adaptations pédagogiques		
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : - D'identifier des problèmes moteurs et des obstacles d'apprentissage. - De repérer les contraintes d'apprentissage mises en place dans les situations proposées pour transformer les conduites motrices des élèves. - Repérer les stratégies d'intervention et de différenciation de l'Enseignant pour donner du sens aux contenus véhiculés. - De proposer des régulations (variables de simplification et/ou de complexification). - Utiliser les outils, indicateurs pour repérer les transformations motrices (relation résultat-procédures mises en œuvre).		
Organisation pédagogique	16H TD : Pratique en gymnase et pratique en milieu urbain		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Pratique physique	1	
CT	Ecrit/Oral	1	
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions : pas de session 2 en pratique. Possibilité d'une évaluation adaptée en pratique en fonction de la blessure, sur la base d'un solo.</i>			
Pré-requis	UE conseillées en pré-requis : L2EM 3.5.B Vulnérabilités juvéniles et sport L2EM 3.5.C La médiation socio-éducative		
Bibliographie / Supports pédagogiques			
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	Yoann Ferreira		

L3 Éducations par le sport UE 2.6	Sports de glisse		
	Responsable : François Drain		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à acquérir les bases des sports de glisse et à connaître les différentes méthodes pédagogiques pour promouvoir l'éducation par cette activité physique et sportive.		
Descriptif du contenu	La culture des traceurs et ses différentes pratiques L'organisation d'un cycle d'enseignement au service de l'éducation (objectifs, situations d'apprentissages, méthodes d'intervention...) Les différents niveaux de danseurs et les adaptations pédagogiques		
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : - D'identifier des problèmes moteurs et des obstacles d'apprentissage. - De repérer les contraintes d'apprentissage mises en place dans les situations proposées pour transformer les conduites motrices des élèves. - Repérer les stratégies d'intervention et de différenciation de l'Enseignant pour donner du sens aux contenus véhiculés. - De proposer des régulations (variables de simplification et/ou de complexification). - Utiliser les outils, indicateurs pour repérer les transformations motrices (relation résultat-procédures mises en œuvre).		
Organisation pédagogique	16H TD : Pratique en gymnase et pratique en milieu urbain		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Pratique physique	1	
CT	Ecrit/Oral	1	
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions : pas de session 2 en pratique. Possibilité d'une évaluation adaptée en pratique en fonction de la blessure, sur la base d'un solo.</i>			
Pré-requis	UE conseillées en pré-requis : L2EM 3.5.B Vulnérabilités juvéniles et sport L2EM 3.5.C La médiation socio-éducative		
Bibliographie / Supports pédagogiques			
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	François Drain		

L3 Éducations par le sport U.E 3.6	Approches scientifiques des processus de vulnérabilité (Niveau 2)						
<u>Responsable : D. SUDRE</u>							
Objectifs généraux	<p>Cette unité d'enseignement vise à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se situer par rapport à l'environnement sociétal et/ou institutionnel pour interagir avec le public d'un point de vue professionnel. - problématiser son action. - analyser, diagnostiquer, évaluer les ressources, les compétences des publics et leurs environnements et situations. 						
Descriptif du contenu	<p>Par le biais de connaissances scientifiques, vous apprendrez à analyser au mieux les différents processus de vulnérabilité que peuvent subir certains groupes sociaux, certains individus, au sein de nos sociétés contemporaines.</p> <p>Au cours du semestre, vous serez, notamment, amenés à connaître ces différents processus de vulnérabilité ou ces différents concepts qui renvoient souvent à ces mêmes processus de vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> a L'Interculturalité et l'identité. b Les processus de racialisation. c Les Préjugés et processus de stigmatisation. d La Résilience e Le Genre et ses discriminations. f Le corps comme marqueur social et porteurs de stigmates. <p>(Cette liste est non exhaustive)</p>						
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> I Faire l'évaluation initiale et continue des attentes, besoins et capacités des publics en matière d'éducation par le sport et justifier la pertinence de l'évaluation. II Identifier et repérer les freins, les leviers, à l'engagement du public dans une pratique physique éducative. III Elaborer un projet éducatif de pratique physique, s'adressant à des publics enfants, adolescents et adultes dans des champs tels que <i>l'éducation, le mouvement sportif, l'intégration, l'insertion sociale, le développement des territoires, l'immigration, l'enfance et la parenté, l'intergénérationnel, la lutte contre les discriminations, les politiques publiques</i>. 						
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>TD 23h</p> <p>Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l'équipe enseignante.</p>						
Modalités d'évaluation							
CC	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Nature des épreuves</th> <th style="text-align: left;">Coefficient</th> <th style="text-align: left;">Durée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Questions de réflexion sur les cours.</td> <td>3</td> <td>30 min à 2h selon le type d'évaluation.</td> </tr> </tbody> </table>	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	Questions de réflexion sur les cours.	3	30 min à 2h selon le type d'évaluation.
Nature des épreuves	Coefficient	Durée					
Questions de réflexion sur les cours.	3	30 min à 2h selon le type d'évaluation.					
Pré-requis	L L1 STAPS (Psychologie et Sociologie) et L2 STAPS (Psychologie et Sociologie)						
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Psychologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cyrilnik, B., Seron, C. (2009). <i>La Résilience ou comment renaître de sa souffrance ?</i> Fabert Eds. - Anatrella, T. (2002). <i>Interminable adolescence</i>. Paris. Edition du Cerf. - Dolto, F. (1988). <i>La cause des adolescents</i>. Paris : Robert Laffont. <p>Sociologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cuche Denys, 2010, <i>La notion de culture dans les sciences sociales</i>, Paris, La Découverte. - Ndiaye Pap, 2008, <i>La condition noire, essai sur une minorité française</i>, Paris, Calmann-Lévy. - Clair Isabelle, 2012, <i>Sociologie du genre</i>. Colin, Paris, coll. « 128 ». - Le Breton David, 1992, <i>La sociologie du corps</i>, Paris, P.U.F. 						
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français.						
Enseignants impliqués	SUDRE D.						

L3 Éducations par le sport U.E 3.6	Environnements professionnels et juridiques		
	Responsable : SUDRE David		
	Laboratoire de rattachement : TVES Territoires, Villes, Environnement & Société ULR4477		
Objectifs généraux	<p>Cette unité d'enseignement vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir l'environnement professionnel de la médiation socio-éducative par les APS via l'expérience des experts de terrain. - Se Positionner vis à vis d'un champ professionnel. - Connaitre le champ d'action des structures travaillant sur le sport, l'éducation et l'insertion. - Apprendre une culture technique et professionnelle propre au champ de la médiation socio-éducative par les APS. 		
Descriptif du contenu	<p>IV Découvrir l'environnement professionnel de la médiation socio-éducative par les APS via l'expérience des experts de terrain.</p> <p>V Connaitre les cadres juridiques des structures socio-sportives.</p> <p>VI Saisir les modalités d'accès et les différents parcours propres à cet environnement professionnel.</p> <p>VII Donner du sens à sa formation et son projet personnel et professionnel en s'inspirant des professionnels et experts du terrain.</p>		
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <p>VIII Identifier et situer les champs professionnels du sport, de l'éducation et de l'insertion potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</p> <p>IX Mobiliser une culture technique, pratique, didactique et technologique et professionnelle.</p> <p>X Articuler le diagnostic avec l'analyse de l'environnement professionnel de la médiation socio-éducative par les APS, en mobilisant des connaissances propres à cet environnement professionnel.</p> <p>XI Prévoir et problématiser ses interventions éducatives et pédagogiques en mobilisant connaissances juridiques et professionnelles concernant les activités physiques sportives et artistiques, l'éducation physique, ainsi que l'environnement matériel, institutionnel, politique, social et humain des systèmes socio-éducatifs sportifs.</p>		
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>TD 12h</p> <p>Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l'équipe enseignante.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours	???	???
CT			
ER (épreuve de rattrapage)	Dossier		
Pré-requis			
Bibliographie / Supports pédagogiques			
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	PETIT Sophie et VERMEIL Matthieu LABADIE Stéphane DUCHATEAU Guillaume		

L3 Éducations par le sport U.E 3.6	Intervenir auprès d'un public vulnérable		
	Responsable : SUDRE David		
	Laboratoire de rattachement : TVES Territoires, Villes, Environnement & Société ULR4477		
Objectifs généraux	<p>Cette unité d'enseignement vise à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel. - Elaborer et planifier des séquences et des programmes d'activités et de situations d'éducation physique et sportive visant à s'inscrire dans un projet socio-éducatif. - Encadrer des séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour un public spécifique et socialement vulnérable. - Conduire de projet et enseignement d'une pluralité d'APS à destination d'organisations socio-éducatives. - Travailler sur les transferts de compétences via les APS. 		
Descriptif du contenu	<p>Cette U.E. vous amènera à vous perfectionner sur vos interventions par les APS à destination d'un public socialement vulnérable.</p> <p>Grâce à des structures partenaires qui viendront à l'Université avec leur public, vous travaillerez avec celui-ci sur la médiation socio-éducative par les APS.</p> <p>Vous alternerez séances d'intervention et séances d'analyse du contenu pédagogique.</p> <p>Vous devrez préparer vos séances en les adaptant au public ciblé et être capable de faire une analyse autoréflexive sur vos interventions.</p> <p>Vous apprendrez à travailler sur les transferts de compétences en partant des problématiques sociales et personnelles des publics et en analysant comment la médiation socio-éducative par les APS peut leur être profitable.</p>		
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractériser et valoriser ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Connaitre et comprendre le secteur d'intervention pour donner sens à ses actions et son projet et pour interagir avec les partenaires éducatifs participant aux projets de territoire. - Participer à la planification et la programmation d'un projet afin de favoriser l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée d'éducation physique et sportive et d'enseignement des activités sportives, physique et artistique. - Choisir, Mettre en œuvre et adapter les techniques adéquates aux apprentissages visés. - Concevoir des séquences structurées dans des programmations d'APS, notamment en adaptant celles-ci aux objectifs poursuivis et aux caractéristiques évolutives des publics. - Animer et mobiliser les pratiquants pour un investissement optimal et des progrès, en fonction de leur profil. - Appliquer un cadre d'analyse (notamment pédagogique et didactique) pour construire et adapter son intervention. - Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics dans le cadre des projets de la structure. - Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun. 		
Organisation pédagogique	<p><u>Volumes horaires :</u> TD 20h</p> <p>Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l'équipe enseignante.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours. Questions courtes et/ou, QCM et/ou, Questions de dissertation et/ou Dossier/Oral	2	30 minutes à 2h selon le type d'évaluation
Pré-requis	Cursus L1 et L2 STAPS		
Bibliographie / Supports pédagogiques			
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français.		
Enseignants impliqués	LABADIE S., LIFERKI L.		

L3 Educations par le sport UE 4.6	STAGE		
	<u>Responsables :</u>		
	SUDRE David		
	<u>Laboratoire de rattachement : TVES Territoires, Villes, Environnement & Société ULR4477</u>		
Objectifs généraux	Un stage a pour but de vous faire découvrir le monde du travail, de mettre en pratique vos connaissances et ainsi acquérir une expérience et des compétences professionnelles.		
Descriptif du contenu	Dans certaines entreprises, il constitue un moyen de pré-recruter des candidats en les observant à leur futur poste. Le stage est une occasion d'observer des professionnels en situation, de découvrir certains aspects que vous ignorez d'une profession et de vérifier si celle-ci correspond à vos attentes. Le but du stage est d'acquérir le maximum de savoirs, de savoirs faire et de savoirs être auprès de professionnels experts du terrain.		
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Identifier et situer les champs professionnels du sport, de l'animation, de l'éducation, de la santé, du bien être, du loisir et du tourisme, de l'industrie et des articles de sport ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Connaitre et comprendre le secteur d'intervention pour donner sens à ses actions et son projet et pour interagir avec les partenaires éducatifs participant aux projets de territoire. - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle. - Elaborer et planifier des séquences et des programmes d'activités et des situations d'éducation physique et sportive visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne ou structure) - Participer à la planification et la programmation d'un projet afin de favoriser l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée d'éducation physique et sportive et d'enseignement des activités sportives, physique et artistique. - Conduire des projets et enseigner une pluralité d'APSA dans des organisations socio-éducatives. - Participer à l'élaboration des projets de la structure. - Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure. - Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun. - Evaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention. 		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 140H de stage minimum. Condition obligatoire afin de valider son année universitaire.		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Rapport de stage à rendre	4	
CT	Oral	1	Entre 10 et 30 minutes
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Cursus STAPS L1 et L2 module FPP		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Livres et documents variés en ligne sur la réussite d'un stage dans une structure professionnelle et/ou au cours d'un cursus STAPS. 		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français.		
Enseignants impliqués	SUDRE David		

L3 Educations par le sport UE 4.6	Formation Pré-Professionnelle		
<u>Responsables :</u>			
SUDRE David <u>Laboratoire de rattachement</u> : TVES Territoires, Villes, Environnement & Société ULR4477 & BELLOUCHAT Mehdi <u>Laboratoire de rattachement</u> : UrePSSS, Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport , Santé, Société			
Objectifs généraux	<p>Cette unité d'enseignement vise à d'une part :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer au stage (inscription du stage dans le projet professionnel, recherche de stage, départ en stage). - Analyser le retour de stage - Sensibiliser aux problématiques de l'entreprise selon son cycle de vie. <p>Et d'autre part à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer ces cycles d'intervention en vue d'une immersion professionnelle dans le champ de l'éducation et de l'insertion par le sport. - Construire une pensée réflexive et pédagogique sur sa manière d'utiliser la médiation socio-éducative par les APS. 		
Descriptif du contenu	<p>1) Le Projet Personnel et Professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - A quoi sert le stage pour le stagiaire et l'entreprise ? - Inscription du stage dans le projet - Recherche de stage (sources d'information pour trouver un stage) - Candidature au stage (CV, lettre de motivation) - Préparation du départ en stage - Comportement pendant le stage - Retour de stage (valorisation des compétences acquises) <p>2) Construire une pensée réflexive et pédagogique sur sa manière d'utiliser la médiation socio-éducative par les APS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse et Adaptation des activités aux caractéristiques du public de la structure - Analyse et évaluation de ses pratiques professionnelles grâce à l'utilisation d'outils d'observation 		
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française pour présenter une production et/ou argumenter un point de vue. - Adopter une posture adaptée à la situation et communiquer à l'aide de différents supports pour présenter des productions et/ou s'adapter à un public. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Etablir un diagnostic de l'activité de toute personne ou d'un groupe, y compris d'élèves, en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires, des modèles théoriques et méthodologiques concernant les activités physiques et/ou sportives, l'éducation physique et sportive, la motricité spécifique et les caractéristiques de chacun. - Mobiliser une culture technique, pratique, didactique et technologique approfondie des APSA pour diagnostiquer les difficultés à résoudre et leurs causes pour des sujets apprenants dans ces APSA au regard de leurs compétences, connaissances et capacités. - Participer à la planification et la programmation d'un projet afin de favoriser l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée d'éducation physique et sportive et d'enseignement des activités sportives, physique et artistique. - Choisir, Mettre en œuvre et adapter les techniques adéquates aux apprentissages visés. - Concevoir des séquences structurées dans des programmations d'APSA, notamment en adaptant celles-ci aux objectifs poursuivis et aux caractéristiques évolutives des publics. - Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure. - Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun. - Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention. 		
Organisation pédagogique	<u>Volumes horaires :</u> TD : 23 Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l'équipe enseignante.		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	x	x	x
CT	Dossier de stage et soutenance orale	2	Entre 6 et 10 minutes
ER (épreuve de ratrappage)	Dossier de stage et soutenance orale		Entre 6 et 10 minutes
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Cursus STAPS L1 et L2 module FPP		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Hermel L., Hermel P., Hermel G., 2009, <i>Réussir Son Stage En Entreprise - Un Tremplin Pour L'emploi !</i>, Paris, Afnor. 		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français.		
Enseignants impliqués	BELLOUCHAT Mehdi et SUDRE David		

L3 Éducations par le sport UE 5.6 : LANSAD	LANSAD
	Responsable : I. Lefebvre Laboratoire de rattachement : Lansad
Objectifs généraux	<i>Voir l'enseignante</i>
Descriptif du contenu	<i>Voir l'enseignante</i>
Compétences visées	<i>Voir l'enseignante</i>
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 24 heures

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Ecrit + Oral	3	
CT	Ecrit	3	1h30
ER (épreuve de rattrapage)	Ecrit + Oral	3	1h30
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	<i>Voir l'enseignante</i>		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir l'enseignante</i>		
Langue de l'enseignement	<i>Voir l'enseignante</i>		
Enseignants impliqués	Isabelle LEFEBVRE		